2024/2025

Titre : Accompagnement à la prise de fonction des professeurs des écoles

par Grégory Quiquempois

Accroche :

Les questions qui se posent aux professeurs des écoles entrant dans la profession sont nombreuses. La spécificité de l'enseignant du 1er degré étant la pluridisciplinarité, il est important pour lui d'avoir des pistes pour construire ses outils et proposer à ses élèves un enseignement efficace et prenant en compte leurs spécificités et de leur niveau de classe. Cette formation vous donnera les clés pour commencer à vous construire une identité professionnelle respectueuse des lois et obligations concernant l'école.

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) *:*

☒Sans pré requis

☐Pré requis réglementaires (1) → précisez :

☐Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercée obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment…) **:**

1. Mettre en pratique les compétences professionnelles et s'approprier les programmes de son cycle.
2. Préparer des séances et séquences pédagogiques en fonction de leurs objectifs.
3. Evaluer leurs élèves .
4. Communiquer avec les familles dans l'objectif d'une co-éducation
5. Travailler en équipe autour du projet d'école.
6. Créer un climat de classe serein : prendre appui sur les apports des neurosciences, le développement des compétences psychosociales.
7. Intégrer l'EDD à leur enseignement par la transdisciplinarité.

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de…) **:**

1. Respecter et connaitre les obligations, adapter son enseignement aux attendus institutionnels.
2. Faire des choix et proposer des séquences et séances cohérentes et évaluables.

DIASCOL FORMATION

3. Evaluer ses élèves aux différents stades de leurs apprentissages, par compétences, de façon positive.
4. Etablir un dialogue et une relation de confiance avec les familles.
5. S'impliquer concrètement dans un ou plusieurs projets d'école.
6. Travailler avec un AESH, mettre en place un PPRE, PAP, PPS…, adapter son enseignement.
7. Impliquer ses élèves dans leurs apprentissages, statut de l'erreur, favoriser la coopération.
8. Mettre l'EDD au cœur de son enseignement de façon transdisciplinaire.

Contenu et déroulement :

Photolangage

Expression des besoins

Travail sur les compétences du métier de professeur, les programmes et les orientations de l'Education Nationale.

Les enseignements des fondamentaux.

Sécurité des élèves à l'intérieur de l'école et en sortie.

Travail sur les invariants de la fiche de préparation.

Rappel des modalités d'enseignement.

Pédagogie de projet, disciplinaire, interdisciplinaire, transdisciplinaire.

Préparation d'une séquence par cycle en groupes de besoins.

Résolution de situations problème rencontrées par l'écoute active et l'analyse de pratique.

Les besoins de l'enfant : apports des neurosciences et des compétences psychosociales.

Statut de l'erreur et ZPD.

Introduction de l'EDD.

Présentation de l'école inclusive, textes, dispositifs, aménagements pédagogiques, échanges de pratiques. Intégrer l'AESH dans la classe, définir son rôle et ses tâches.

Créer un climat de classe serein et propice aux apprentissages par la CNV, le tutorat, la coopération.

Modalités pédagogiques :

En grand groupe et en groupes de besoins, constitution d'un Padlet collaboratif. Liste de diffusion permettant des échanges d'idées de pratiques et de ressources.

DIDASCOL FORMATION

Supports utilisés :

Présentations avec diaporamas, travail en groupes de besoins, utilisation d'outils pédagogique d'Eduscol, jeux pédagogiques.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) **:**

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : *une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation*	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	☒CC1. faire partager les valeurs de la République ☐CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l 'école ☒CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques ☒CC10. Coopérer au sein d'une équipe ☒CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative ☒CC12. Coopérer avec les parents d'élève ☒CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	☒CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication ☒P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement ☐CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier ☐CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ☐P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Expertise dans les apprentissages	☒CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ☒P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ☒CC4. Prendre en compte la diversité des élèves ☒P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ☒P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves ☐CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	☒CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

DIDASOL FORMATION

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

☒Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
☒Envoi par le formateur de documents et outils
☒Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
☐Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
☐Distanciel asynchrone
☐Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : en fonction de la demande
Durée en heures : en fonction de la demande
Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formatrice : Grégory Quiquempois, formateur Didascol Formation.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) **:**

> ***en cours de formation :*** En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autopositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluables de la session.

> à chaud : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> à froid : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

DIDASCOL FORMATION

> En différé par écrit : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascol Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascol Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascol Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.

DIDASCOL FORMATION